



AFC SST SSIAP 1

PRESENTATION DE LA PRESTATION / DU METIER

CODE ROME : K2502/K2502/ CODE CPF 236631 FORMACODE :42811

Objectif(s) de la prestation :

- Acquérir les compétences pour mettre en place les gestes de premiers secours par l'obtention d'une certification SST.
- Actualiser ses outils de recherche d'emploi - Développer une posture professionnelle.
- Acquérir les compétences nécessaires pour occuper un poste d'agent de service sécurité Incendie et Assistance à Personne par l'obtention du SSIAP1.

► Descriptif Métier / Compétences visées :

L'agent de sécurité incendie assure la sécurité liée aux risques incendie. Il fait respecter la réglementation et les consignes en vigueur sur les lieux. Il détermine les priorités et alerte les services d'urgence. Il dispense les premiers soins autorisés par son attestation de secouriste. Il porte une tenue conforme à la réglementation en vigueur.

- **Contraintes** : L'accès à l'emploi est réglementé par des conditions d'aptitudes professionnelles .bonne condition physique requise.
- **Les emplois / les débouchés** : évolution possible vers SSIAP 2 après expérience professionnelle minimum de 1607H

CONTENUS – MODULES

INTITULÉ	Durée prévisionnelle	INTITULÉ	Durée prévisionnelle
SST	14 H	Habilitation électrique	14H
SSIAP 1	77H	Préparation active à la recherche d'emploi	21 H
Postures professionnelle	14H	Appui pédagogique/ Remise à niveau	5H /semaine
		Remise à niveau	23 H max

PRÉREQUIS

- **Niveau exigé** : Maîtrise indispensable de la langue française est indispensable à l'oral et à l'écrit, pour la compréhension et pour l'expression. Le niveau B1 du CECRL est requis..Un test réalisé lors du recrutement s'en assurera
- **Expérience antérieure recommandée** : validation du projet professionnel nécessaire.
- **Diplôme / Attestation obligatoire** :
 - **médical Visite médicale** : Le candidat se présentant au SSIAP 1 doit justifier d'une aptitude physique attestée par un certificat type (arrêté du 2 mai 2005) de moins de 3 mois précisant qu'il ne présente aucune contre-indication clinique lui interdisant de suivre la formation pratique et théorique

DURÉE

- **Durée totale** : 206 heures sur 6 semaines dont 206 heures Centre ...0..... heures Entreprise
- **Durée du parcours adapté** : de 126 Heures à 206 heures en fonction de l'évaluation initiale des besoins.
- **Dates prévisionnelles** : du 01/04/22 au 13/05/22 et du 07/06/22 au 19/07/22

TARIF

- **Coût de la prestation** : les coûts pédagogiques de 2678 € sont pris en charge par le pôle emploi. dans le cadre du dispositif AFC sous réserve de l'éligibilité de la candidature détaillée ci-dessous.
- **Conditions d'éligibilité de la candidature** : *inscrit à la mission locale, être bénéficiaire du RSA, être demandeur d'emploi ou DELD inscrit à Pôle emploi, présenter un projet professionnel validé par le prescripteur*

ADAPTATION DU PARCOURS

- **Évaluation initiale** des Connaissances générales Connaissances techniques Potentiel d'apprentissage
- **Méthode d'évaluation** : Entretien Tests Mise en situation Analyse des acquis, adéquation du projet, besoins formatifs sur entretien avec un référent pédagogique

CONDITIONS DE REALISATION DE LA PRESTATION

- ▶ **Lieu de formation** : 48 avenue Marcel Delprat
- ▶ **Matériel et équipements** : Salles de cours équipées, salles informatiques, Imprimantes-scanner mises à disposition des stagiaires, Vidéoprojecteurs avec écrans de projection. Plateaux techniques, PC Sécurité agréés.
- ▶ **Coordination** Béatrice SPAGNOLO **Secrétariat pédagogique** : ...Véronique ASSANDRI
- ▶ **Equipe pédagogique** : nos intervenants techniques sont issus du monde professionnel et/ou en activité, en perpétuelle actualisation de leurs compétences. Nos formateurs et formatrices sont formés aux pratiques de l'individualisation et aux méthodes pédagogiques innovantes.
- ▶ **Modalités pédagogiques** : enseignement théorique et pratique en présentiel, ateliers collectifs, individualisation des parcours. Formation à distance synchrone asynchrone , session de regroupement
- ▶ **Période de mise en situation professionnelle en entreprise** : ...non
- ▶ **Rythme** : hebdomadaire ...de 30 à 35 heures continu- adapté : oui

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

- ▶ **Contact** :Tél. 04 91 07 75 20 **Courriels** : véronique.assandri..@acpm.eu / beatrice.spagnolo@acpm.eu
- ▶ **Dates et heure d'information collective** : 25/02/2022- 10/03/2022- 09/05/2022- 17/05/2022
- ▶ **Modalités d'évaluation initiale** : tests de niveau B1, entretien individuel de motivation
- ▶ **Documents à fournir** : pièce d'identité en cours de validité, CV, Fiche de liaison du prescripteur- casier judiciaire pour personne de nationalité étrangère
- ▶ **Validation des candidatures** : 15 jours avant début action

ACCESSIBILITE



Le site est accessible aux personnes à mobilité réduite sur simple appel à l'accueil : 04 91 07 75 00
 Référente handicap : Pascale Serrano Tél. 0491077500 Courriel : pascale.serrano@acpm.eu
 Elle accueille et informe sur la prise en compte des situations de handicap, s'assure de l'adaptation du suivi pédagogique proposé, mobilise si besoin les structures d'aide à la compensation du handicap et assure une médiation avec les entreprises et employeurs dans le cadre des parcours.

EVALUATION VALIDATION

- ▶ **Des évaluations formatives** sont réalisées tout au long *ou* à mi et en fin de parcours *ou* un examen blanc est proposé en cours de parcours
- ▶ **L'atteinte des objectifs de la prestation est validée** par une attestation de fin de formation délivrée en fin parcours sous condition d'assiduité et d'acquisition des compétences visées.
- ▶ Les modules de formation comportent tous les savoirs et apprentissages liés aux compétences visées. L'évaluation de l'ensemble est validée par leSSIAP 1... multisessions et épreuve terminale / CCP
- ▶ **Suite de parcours** : Accès à l'emploi
- ▶ **Passerelles/Equivalences** : diplôme ou indiquer l'absence de passerelle ou d'équivalence

NOS RESULTATS SUR LA(LES) SESSION(S) 2021

Note de satisfaction de nos stagiaires : 5.7 sur 6

- SSIAP1 48 présentés et 45 réussite 94 % réussite